MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 0 7 SEPT 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 20..0643 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de trois (03) élèves Inspecteurs du Travail, session 2020.

Ce sont:

INSPECTEURS DU TRAVAIL

ADMISSIBLES

N	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	KABORE/DOAMBA RAYANG-NEWENDE	277873	2610_0586_7163_6975	02/10/82
2	KINDA IDRISSA	247280	2610_5163_7519_2478	31/12/84
3	MANDE BOUREIMA	247285	2610_1230_0352_7623	24/12/86
4	SAMA ZOUMBA BIENVENU FREDERIC	216812	2610_7084_7193_9310	04/08/81
5	TRAORE KARIM	238541	2610_0867_4380_9726	09/04/83
6	ZOUNGRANA ALPHONSE	277883	2610_5196_7308_4285	19/08/86

Arrêté la présente liste à 6 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,

